

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 07 JANVIER A 19H00

Convocation du 04/01/2022

Etaient présents :

Messieurs BOULAY Olivier, CHARLES Alain, GRASTEAU Daniel, MESCHIN Jean-Michel, TILLARD Romain

Mesdames KOLLA Marina, BOUCHER Marie-Laure, JOFFROY Magali,

Absents excusés : Mmes MEUNIER Nadège, SOUMAH-BARRIER Aline, M GONZALEZ Alfredo

M Romain TILLARD a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 1^{er} décembre 2021.

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} décembre deux mil vingt-et-un est approuvé et signé par le conseil municipal.

Désignation d'un référent mobilité pour la CDC Cœur du Perche

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes demande de nommer un référent mobilité en plus du Maire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal nomme Madame KOLLA Marina comme référent supplémentaire.

Achat d'un défibrillateur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est obligatoire de s'équiper d'un défibrillateur. L'entreprise LIFEAZ a fourni 2 devis différents, soit pour une installation en extérieur ou en intérieur :

Défibrillateur extérieur : 1 750.00 € HT soit 2 100 € TTC
Maintenance sur 5 ans 1 680.00 € TTC (1^{ère} année offerte)

Défibrillateur intérieur : 1 400.00 € HT soit 1 680 € TTC
Maintenance sur 5 ans 1 680.00 € TTC (1^{ère} année offerte)

Pour être disponible par un plus grand nombre d'utilisateurs, l'installation en extérieur est retenue. Il sera installé sur un mur de la salle polyvalente.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis pour l'installation en extérieur et autorise Monsieur le Maire à signer le devis dont le montant s'élève à 1 750.00 € HT.

La dépense sera prévue à l'opération 44 du budget.

Demande de subvention DETR pour l'achat d'un défibrillateur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une subvention DETR à hauteur de 50 % pourrait être allouée pour l'achat d'un défibrillateur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire cette demande de subvention et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

Adressage des hameaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut prévoir quelques personnes pour gérer ce projet. Alain CHARLES et Aline SOUMAH-BARRIER (absente, mais précédemment d'accord) souhaitent s'y investir. La secrétaire les secondera en cas de besoin.

Travaux à prévoir en 2022

Monsieur le Maire énonce les travaux en cours et à prévoir en 2022 :

- La sente piétonne allant de la sortie du bourg au cimetière
- l'aménagement des sanitaires de la salle polyvalente
- la dernière tranche de l'encrochement de l'étang
- les chemins
- réseau assainissement, station d'épuration
- la toiture du bar restaurant (cuisine)
- une partie de la toiture de l'église
- Pompe à chaleur et toiture de la bibliothèque et du logement communal
- Etude de l'aménagement du bourg

Questions diverses

M le Maire donne plusieurs informations, à savoir :

- En raison de la situation sanitaire, les vœux n'auront pas lieu comme prévu.
- Une première réflexion de l'aménagement du bourg a été présentée par Orne Métropole, le dossier suit son cours.
- Les tilleuls près de la mairie prennent de l'ampleur, pour le bon entretien il convient de les tailler avant le printemps.

La séance est levée à 20 h 15